

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM JALLES SUD MÉDOC. MODIFICATION. ADOPTION

Séance du 20 novembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt novembre à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Dubos, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Alban, M Pages, M Bouteyre, Mme Barrière, M Auffret, Mme Demare, M Delpéch, Mme Rivière, Mme Durand, M Guichoux, M Cases, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade, Mme Rigaud

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Alhaitz
M Claudin à Mme Layrisse
M Roucher à M Augé
M Garnier à Mme Le Moller

Absent(s) :

M Demanes, M Barat, Mme Baron, M Camacho

Secrétaire de séance : M Jacques Bouteyre.

La séance est ouverte,

Délibération du : 20 novembre 2019
Rendue exécutoire le : 25 novembre 2019
Publiée le : 25 novembre 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 20 novembre 2019

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM JALLES SUD MÉDOC. MODIFICATION. ADOPTION

M Jacques Mangon, Maire présente le rapport suivant.

Vu la délibération DG14_045 du 10 avril 2014 portant désignation des représentants de la Ville (onze titulaires et onze suppléants) au conseil du Sivom Jalles Sud Médoc.

Vu la délibération DG18_068 du 27 juin 2018 portant modification des représentants au conseil du Sivom Jalles Sud Médoc.

Considérant la démission de Monsieur Thierry Leblond Adjoint au Maire et Conseiller Municipal, il convient de procéder à son remplacement en qualité de représentant titulaire.

Dans ces conditions,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne Madame Vanessa Dumas en qualité de représentante titulaire au conseil du Sivom Jalles Sud Médoc.

Autorise Monsieur le Maire à notifier la présente décision au Président du Sivom Jalles Sud Médoc.

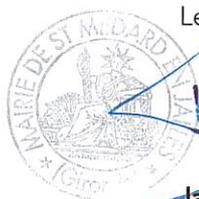
Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **24 POUR, 0 CONTRE et 7 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 20 novembre 2019

pour expédition conforme

Le maire,



Jacques Mangon



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_112
Date de la décision:	2019-11-20 00:00:00+01
Objet:	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM JALLES SUD MÉDOC. MODIFICATION. ADOPTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.3.4 - autres
Identifiant unique:	033-213304496-20191120-DG19_112-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-213304496-20191120-DG19_112-DE-1-1_0.xml	text/xml	962
<i>nom de original:</i>		
DG19_112.pdf	application/pdf	437333
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-213304496-20191120-DG19_112-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	437333

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 novembre 2019 à 08h52min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 novembre 2019 à 08h52min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 novembre 2019 à 08h52min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 novembre 2019 à 08h52min35s	Reçu par le MI le 2019-11-25